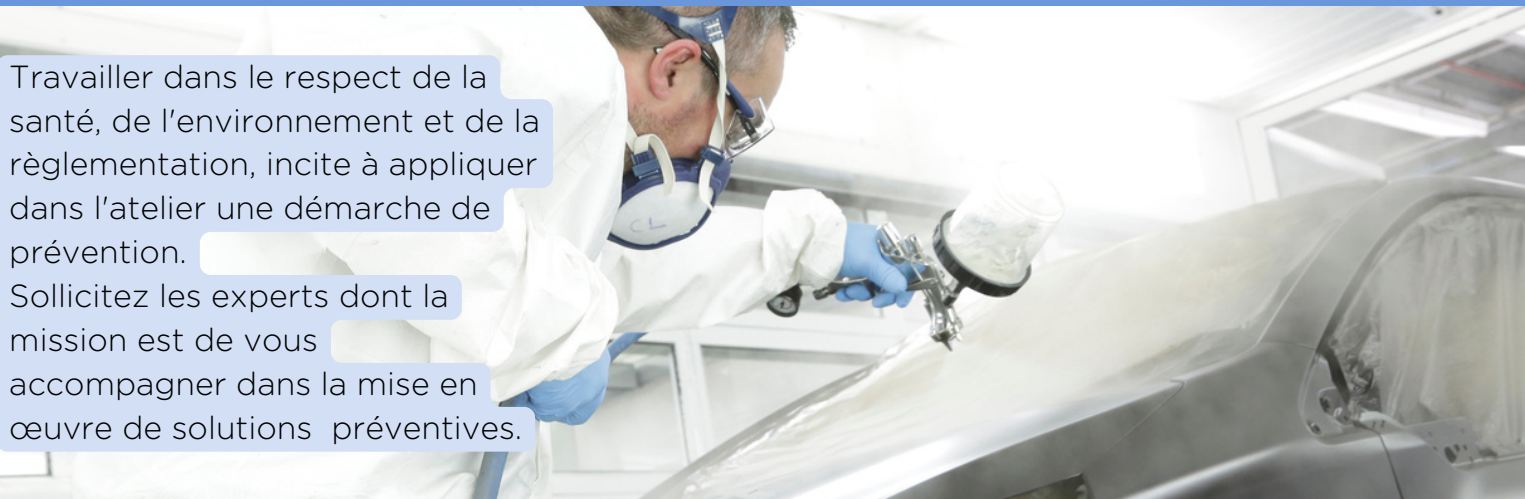


SANTÉ AU TRAVAIL

Faites-vous aider pour la sécurité et le confort de l'atelier

Travailler dans le respect de la santé, de l'environnement et de la réglementation, incite à appliquer dans l'atelier une démarche de prévention.

Sollicitez les experts dont la mission est de vous accompagner dans la mise en œuvre de solutions préventives.



PRÉVENTION DES RISQUES : BÉNÉFICIAIRE D'UN SOUTIEN OPÉRATIONNEL ET FINANCIER

Les Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), la Caisse Régionale d'Assurance-Maladie d'Ile-de-France (CRAMIF) et les Caisses Générales de Sécurité Sociale (CGSS) sont vos partenaires privilégiés. En les sollicitant, vous pouvez bénéficier de l'accompagnement d'experts et, éventuellement, de subventions (sous réserve d'un projet concret) pour investir et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques dans votre atelier. L'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) conduit des études et recherches, délivre une assistance technique, juridique, médicale et documentaire. Il forme les préventeurs, élabore et diffuse de nombreux supports d'information (brochures, affiches, sites Internet, vidéos, revues...).

INRS
Informations
techniques,
juridiques et
médicales ;
Edition de guides
pratiques
thématiques
www.inrs.fr



OÙ S'INFORMER ?

[Site Internet](#)

Toutes publications en accès libre.

[Achat en ligne](#)

Brochures, dépliants et affiches, payants au-delà de deux exemplaires par commande.

[Chaîne YouTube](#)

Productions audiovisuelles.

[Réseau
assurance
maladie](#)

Versions imprimées des supports d'information de l'INRS, accessibles gratuitement pour toutes les entreprises du Régime Général et les établissements d'enseignement technique.

L'EXPERT DE L'INRS

« Nous constatons sur le terrain une méconnaissance des Services prévention des CARSAT, de la CRAMIF et des CGSS. Ils sont pourtant des ressources précieuses pour les professionnels. Les Ingénieurs-Conseils et les Contrôleurs de Sécurité mettent à profit leur expertise technique et leurs capacités de mesures et d'analyses pour accompagner les entreprises dans leur démarche de prévention. Des aides peuvent aussi être allouées pour soutenir l'effort financier nécessaire ».

Annabelle Guilleux,
Département Expertise et
Conseil Technique, Pôle
Risques Chimiques

CONTRAT DE PRÉVENTION PARTAGE D'EXPÉRIENCES

De nombreux carrossiers ont bénéficié de l'accompagnement personnalisé des Services Prévention des Caisses de sécurité sociale de leur région. Leurs témoignages montrent l'étendue des possibilités, adaptées aux profils d'atelier et problématiques de chacun. Dans plusieurs cas, un soutien financier leur a été apporté pour améliorer les conditions de travail dans l'atelier et préserver la santé de tous. Des chefs d'entreprise ont partagé leur expérience dans la revue mensuelle de l'INRS pour la prévention des risques professionnels.

[Travail & Sécurité](#)

**VENTILATION
CONCESSION
TOYOTA
HAUTE GARONNE**

Après la reprise d'une concession, Vivian Semi a sollicité la CARSAT Midi-Pyrénées pour doter son atelier carrosserie d'équipement assurant la santé et la sécurité de ses salariés. Un Contrôleur de Sécurité est venu faire un diagnostic et a donné ses recommandations.

- Zone de préparation : caillebotis aspirant, plénum soufflant, ponceuses aspirantes et table élévatrice retractable.
- Labo : double aspiration, à la pesée et à la préparation ; poubelle ventilée.
- Poste de lavage des pistolets : nouvel automate muni d'un dispositif de captage des polluants qui les rejette à l'extérieur, et non dans l'atelier comme initialement.

Les nouveaux aménagements ont respecté les préconisations du Guide pratique de ventilation de l'INRS pour prévenir les risques d'intoxication et d'incendie-explosion.

[Travail & Sécurité
n°827 \(06/2021\)
Voir reportage](#)

VOIR FICHE

Ventilation

VOIR FICHE

**Economie
d'énergie ;
récupérez la
consommation de
la ventilation**



**Téléchargez
le Guide Ventilation
de l'INRS**



**CONFORT
CARROSSERIES
KERTHOMAS ET
JOUANNIC
BRETAGNE**

Véronique et Eric Blaise, propriétaires de deux carrosseries en périphérie de Vannes, ont fait évoluer les conditions de travail dans leurs ateliers. Ils en avaient assez de travailler à genoux, dans le froid, de respirer des poussières de ponçage et des solvants.

Ils se sont entourés du soutien technique et financier de la CARSAT Bretagne. Le Contrôleur de Sécurité, qui les a accompagnés, a préconisé plusieurs solutions qui ont été mises en œuvre :

- Isolation thermo-acoustique pour effacer le bruit permanent de certains équipements, source de fatigue.
- Puits de lumière dans l'atelier pour améliorer la visibilité et le confort de travail.
- Installation de systèmes de ventilation dans les zones de préparation, notamment des torches de soudage aspirantes, qui commencent à être répandues dans l'industrie mais restent encore rares en carrosserie.
- Ponts élévateurs à hauteur d'homme à tous les postes de travail pour éviter les postures contraignantes et prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS).

[Travail & Sécurité
n°814 \(03/2020\)
Voir reportage](#)

VOIR FICHE

**Décibels :
risque majeur
sous-estimé**

CONTRAT DE PRÉVENTION PARTAGE D'EXPÉRIENCES

VENTILATION
GARAGE RELAIS
MONTESQUIEU
HAUTS DE SEINE

Voulant revoir la conception dans les règles de l'art de ses deux garages en région parisienne, Mounir Boufraine est parti d'une page blanche, avec la contrainte d'optimiser des espaces réduits. Il a contacté la CRAMIF pour l'accompagner.

Travail & Sécurité
n°772 (05/2016).
Voir reportage

VOIR FICHE

Ventilation

VOIR FICHE

Ventilation et
récupération
d'énergie

« C'est pour les questions de ventilation que l'assistance et les conseils techniques de la CRAMIF ont été particulièrement précieux », témoigne le chef d'entreprise.

Les différents travaux réalisés sur carrosserie requièrent des systèmes spécifiques qui demandent une expertise. Le Centre de mesures physiques (CMP) de la CRAMIF est venu vérifier sur place l'adéquation des performances des nouvelles installations avec les objectifs fixés dans le contrat de prévention établi avec le garage. Il concerne le labo, la cabine de peinture et la zone de ponçage.



CARSAT

Retrouvez les
témoignages en ligne



**RISQUE
CHIMIQUE**
GARAGE GRAY
AUTOMOBILE
HAUTE-SAÔNE

Travail & Sécurité
n°787 (10/2017).
Voir reportage

VOIR FICHE

Respect des
consignes de
sécurité

Christophe Claudet a focalisé ses efforts sur la gestion du risque chimique, conscient que la manipulation des huiles et peintures, notamment, implique des précautions. Une fois réalisés l'inventaire des produits utilisés et la collecte des Fiches de Données de Sécurité (FDS), il ne savait comment exploiter ces données.

Mobiliens a soutenu sa démarche en l'intégrant dans la convention signée avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi (Direccte) de Besançon. Elle prévoit d'accompagner une cinquantaine de gérants sur le risque chimique en s'appuyant sur le logiciel Seirich développé par l'INRS. L'outil a permis de rationaliser et réduire ses stocks en identifiant les produits inutiles.

« J'ai réduit le nombre de mes fournisseurs en m'apercevant qu'on achetait des produits différents pour un même usage. J'ai conservé les références les moins dangereuses, ce que je n'aurais pas su faire sans Seirich. Je ne suis pas expert et comparer deux FDS ne m'aurait pas permis d'arriver à des conclusions ».

Seirich a par ailleurs identifié des points d'action, comme le stockage de produits, l'aspiration des poussières de ponçage ou la ventilation du local de peinture, à prendre en compte dans la conception des futurs ateliers.